

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SEANCE DU MARDI 15 DECEMBRE 2020  
Convocation du mardi 8 décembre 2020  
Loi n° 2020 1379 du 14 novembre 2020.  
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,  
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,  
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI, Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;  
Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUIYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mmes Delphine de PAOLI, Capucine CANDELLE, MM. Loïc PERON, Michaël ALBOU, Mmes Imane ACHOUR, Solène MOULINEC, M. Julien BOUCHET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ, Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, MM. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD, Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-RITTER, M. Ludovic PLANTÉ, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER  
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX  
M. Guillaume PORCHERON par Mme Capucine CANDELLE  
Mme Anne-Charlotte PIERARD par M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI  
M. Maxence DUCROQUET par Mme Véronique LORTAT-JACOB  
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL  
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Georges ROUX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE **21 DEC. 2020**

-----  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 16 décembre 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine  
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 15 décembre 2020

Délibération n° 2020/S06/2.2

Objet: Exercice 2021 – Adoption du budget primitif du budget annexe de l'exploitation du stationnement payant

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1412-1 et les articles L. 2221-1 à L. 2221-20 et les articles R. 2221-1 à R. 2221-99 relatifs aux régies municipales, et notamment les articles L 2221-11 à L 2221-14 et R 2221-63 à R 2221-9 ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie stationnement en date du 9 décembre 2020 ;

Vu le Budget Primitif du Budget Principal 2021 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 15 décembre 2020 ;

Vu la délibération n° 1.2 du 21 décembre 2017 portant création du service public industriel et commercial (SPIC) chargé de l'exploitation du stationnement payant à autonomie financière ;

Vu la délibération n° 9.2 du 19 octobre 2017 fixant les tarifs de stationnement sur voirie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Considérant que le principe de libre administration permet aux collectivités locales de choisir le mode de gestion de leurs services publics ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe de l'Exploitation du Stationnement Payant, tel que présenté en annexe, par nature, selon les équilibres suivants :

Section d'Exploitation :

- Recettes : 3 162 000 euros
- Dépenses : 3 162 000 euros

Section d'Investissement :

- Recettes : 204 900 euros
- Dépenses : 204 900 euros

Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés

39 pour

3 contre – Monsieur Jean-Luc BRACHET, Monsieur Paul RIEUSSET et Madame Clotilde VEGA-RITTER

5 abstentions – Monsieur Alain FOURNIER, Monsieur Michel LEJEUNE MENGWANG, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD

2 ne prennent pas part au vote – Madame Naima SELLAM et Monsieur Ludovic PLANTE

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20201221-DSG20\_07622-DE  
Date de télétransmission : 24/12/2020  
Date de réception préfecture : 24/12/2020